



Prix de marché des matières premières (€/t)
(Prix franco usine février 2007, parité RENNES moyenne du mois).

Blé	150
Orge	149
Mais	158
Triticale	-
Manioc 67 % amidon	-
Son de blé	135
Remoulage demi-blanc	141
Gluten Feed de blé	-
Solubles de distillerie	-
Corn Gluten Feed	-
Pois protéagineux	176
Féverole	-
Tourteau de soja 48	238
Tourteau de colza	173
Tourteau de tournesol non décortiqué	147
Tourteau de tournesol argentin	-
Graine de colza	281
Graine de tournesol	-
Huile de soja	565
Huile de colza	593
Mélasses de canne	143
L-Lysine	1450
DL-Méthionine	2450
L-Thréonine	1900
L-Tryptophane	30000
Carbonate de calcium	50
Phosphate bicalcique	330
3-Phytase	11000

Les majorations mensuelles des céréales et du pois sont incluses. Les prix des acides aminés et de la phytase microbienne sont indicatifs. Des achats en faible quantité chez les revendeurs conduisent à des prix qui peuvent être majorés de 20 à 30 %. Nous ne disposons pas toujours de cotation pour l'ensemble des matières premières.

Rédaction de cette note : **Didier Gaudré** : didier.gaudre@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 26

Service Alimentation : vos contacts à l'IFIP - Institut du Porc

Pôle Techniques d'élevage à Rennes : IFIP La Motte au Vicomte, BP35104, 35651 Le Rheu cedex :

• **Nathalie Quiniou** : nathalie.quiniou@ifip.asso.fr ; 02 99 60 98 38

Pôle Techniques d'élevage et Pôle Economie* à Toulouse : IFIP, 34 boulevard de la gare, 31500 :

• **Laurent Alibert** : laurent.alibert@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 73

• **Eric Royer** : eric.royer@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 76

• **Hervé Marouby*** : herve.marouby@ifip.asso.fr ; 05 62 16 61 84



Prix d'intérêt des Matières Premières (€/t)

Le prix d'intérêt de chaque matière première est déterminé dans le cas de formules farine croissance et finition, satisfaisants les recommandations du CORPEN 2003. Cette détermination s'effectue avec les prix de marché relevés dans la presse spécialisée et auprès de fournisseurs.

Une matière première dont le prix d'intérêt est supérieur à son prix de marché apparaît en gras dans le tableau. Une matière première est intéressante lorsque son prix de marché est inférieur à son prix d'intérêt. Mais cela ne suffit pas, car il faudra également dans ce cas, tenir compte du taux entrant, afin de ne pas mobiliser inutilement des capacités de stockage.

	Prix d'intérêt		
	Prix de MARCHÉ	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
Blé	150		
Orge	149	142	149
Maïs	158	146	145
Triticale	-	148	148
Manioc 67	-	127	142
Son de blé	135	125	127
Remoulage 1/2 blanc	141		138
Gluten Feed blé	-	133	133
Sol. Distillerie	-	124	129
Corn Gluten Feed	-	126	130
Pois	176	168	171
Féverole blanche	-	176	179
T. Soja 48	238		
T. Colza	173		
T. Tournesol argentin	-	147	160
T. Tournesol non déc.	147		
Gr. Colza	281	229	161
Gr. Tournesol	-	166	116
Huile soja	565	282	142
Huile colza	593	282	142
Mélasses Canne	143	93	138
L-Lysine	1450		
DL-Méthionine	2450		
L-Thréonine	1900		
L-Tryptophane	30000	9314	7996
Carbonate Ca	50		
Phosphate bicalcique	330	192	0
3-Phytase	11000		
Phosphate monocalcique	-	286	0

Commentaires

Le mois de Février est marqué par la deuxième hausse consécutive du tourteau de soja (+14 €/t) et la poursuite de celle des issues de céréales (remoulage et son) entamée depuis plusieurs mois. Remoulage et tourteau de soja disparaissent pratiquement des formules unique et finition, au profit du tourteau de colza, qui bénéficie d'une relative stabilité (+2€/t). Cette évolution est également favorable au tourteau de tournesol dont la cotation augmente pourtant de 7 €/t. L'association de ces deux tourteaux dans les trois aliments présentés n'est pas favorable à la méthionine de synthèse dont le taux d'introduction est diminué de façon importante. En revanche, dans ce contexte protéique, la lysine de synthèse conforte ses positions.

En raison, du retrait partiel ou complet du remoulage, le blé parvient à représenter plus de 70 % des aliments unique et croissance, et plus de 80 % de l'aliment finition. Dans ce cas, le fait que la concentration énergétique soit plus élevée de 40 kcal d'énergie nette par rapport au minimum imposé, s'explique par la contrainte appliquée au tryptophane digestible (19 % mini de la teneur en lysine digestible).

Au bilan, l'augmentation du coût de revient matières premières des aliments, par rapport au mois de janvier 2007, est de l'ordre de 0.8 €/t.

Estimation du coût matières premières de formules équilibrées pour porc charcutier

FORMULES	Aliment UNIQUE	Croissance CORPEN	Finition CORPEN
MATIERES PREMIERES			
Blé	729	724	808
Triticale			
Orge			
Tourteau de soja 48	2	39	5
Pois de printemps	50		
Son de blé			
Remoulage ½ blanc		52	
Mélasses de canne			
Graine de colza			
Féverole			
Tourteau de colza	150	150	112
T. Tournesol	45	8	50
L-Lysine HCl	3.9	4.1	4.3
DL-Méthionine	0.05	0.15	0.05
L-Thréonine	0.95	1.05	1
L-Tryptophane			
Carbonate de calcium	11.03	13.61	11.6
Phosphate bicalcique			
3-Phytase	0.07	0.09	0.05
Sel	3	3	3
COV	5	5	5
CARACTERISTIQUES NUTRITIONNELLES			
ED (kcal)	3119	3127	3133
EN (kcal)	2241	2241	2279
EN (Mégajoules)	9.38	9.38	9.54
MAT (g)	155	159	144
Lysine (g)	9.3	9.7	8.6
Lysine digestible (g)	8.0	8.4	7.5
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0.85	0.89	0.79
Phosphore total (g/kg)	4.7	4.8	4.4
Phosphore digestible (g/kg)	2.2	2.5	2.0
Prix (€) / Tonne	162.9	165.1	161.3
Prix de 10MJ EN (€)	173.6	176.0	169.0

(*) : Les formules présentées sont le résultat brut de l'optimisation. Elles ne tiennent pas compte du minima d'introduction fixé, pour la 3-Phytase à 280 FTU en engraissement soit 56g/T, qu'il faudrait envisager pour la fabrication de ces aliments.

Suivi du coût de l'alimentation biphase CORPEN

Le coût matières premières de l'alimentation biphase CORPEN avec 60 % d'aliment Finition est comparé à celui d'un aliment unique. Cet écart de coût fait bien entendu abstraction de l'amélioration prévisible des performances zootechniques, liée à la distribution d'un aliment plus adapté en phase de croissance.

Biphase CORPEN	162.8 €/T
Biphase CORPEN-aliment UNIQUE	-0.1 €/T

Contraintes retenues pour la constitution des aliments

	Standard	Croissance	Finition
MAT maxi (%)	17,5	16,5 (références CORPEN 2003)	15,0
P total maxi (%)	0,55	0,48 (références CORPEN 2003)	0,44
Énergie nette mini - MJ	9,4	9,4	9,4
P digestible mini (%)	0,22	0,25	0,2
Lysine digestible/EN (g/MJ)	0,85	0,90	0,80

Majorations mensuelles commerciales sur les céréales et les protéagineux (en €/tonne) (moyenne)

Mois	Blé, orge, maïs, pois (1)
Décembre	4.65
Janvier	5.58
Février	6.51

(1) Pour le pois, faute d'un accord interprofessionnel, le SNIA et le SYNCOPAC préconisent, pour la campagne 2003/2004 une majoration bimensuelle (du 1er août au 30 juin) identique à celle appliquée sur les céréales, tandis que la FFCAT et la FNA recommandent 1,22 €/t/mois base août.

Cette lettre d'information "Aliment" a pu vous être envoyée gratuitement grâce aux entreprises partenaires suivantes :

≡ Biomin® ≡

additifs et équipement de laboratoire d'analyse de mycotoxines

SoftAcid®

L'acide idéal en FAF
 ✓ Non corrosif
 ✓ Non volatil
 ✓ Diminue la sédimentation

**Pour toute question, contactez
 Mr Calmont - Borregaard France
 Tél : 06.32.60.49.56**